

TOUTES LES URSSAF EN GREVE LE 8 MARS

Ces dernières années ont été difficiles pour l'ensemble du personnel de notre réseau. « *Il faut faire plus avec moins de moyens !* » est le leitmotiv entendu dans les URSSAF.

A effectifs réduits et avec une informatique à bout de souffle, il a fallu prendre en charge l'ISU, l'ACCRES, l'auto entrepreneur, le contrôle des dispositifs TEPA, la promotion de nouvelles offres de services ...

Les stocks se sont accumulés, les cotisants sont mécontents, la qualité de service est détériorée, les conditions de travail sont fortement dégradées, les personnels fatigués et en manque de repères.

Pourtant d'autres tâches attendent demain la branche Recouvrement : La prise en charge du recouvrement pour le compte de l'ASSEDIC, ainsi que pour l'AGIRC-ARRCO.

La fédération CFDT estime qu'il y a un grave danger à réduire encore les effectifs.

Lors de l'Instance Nationale de Concertation du 30 septembre 2009, la CFDT avait demandé que cette COG envisage, à tout le moins, le maintien des effectifs actuels, et des mesures adaptées afin de les renforcer en attendant que le successeur du SNV2 soit opérationnel.

Prendre en charge de nouvelles tâches alors que les chantiers de l'ISU et de l'auto entrepreneur ne sont pas aboutis, est difficilement envisageable **sans moyens à la hauteur des enjeux.**



Les administrateurs CFDT n'ont pas approuvé la COG lors du Conseil d'Administration de l'ACOSS le 3 mars 2010, vu la situation actuelle critique des URSSAF même si seuls 100 postes doivent être supprimés d'ici la fin 2013 sur 13 450 salariés (soit une variation de -0,65 % des effectifs).

Dans ce contexte, l'action du 8 mars s'avère plus que jamais nécessaire.

La CFDT revendique pour la branche Recouvrement :

- + La mise à disposition de salariés supplémentaires issus de Pôle Emploi (au moins 100) pour assurer la montée en charge des missions de l'assurance chômage ;
- + Le maintien des emplois afin de nous permettre de remplir nos missions ;
- + La révision automatique des moyens en fonction de toute évolution des missions ;
- + Des moyens adaptés en matière de formation et d'outils de production,
- + l'abandon de toutes statistiques individuelles et autres contraintes porteuses de stress.

Nous appelons l'ensemble du personnel, employés et cadres, à faire de cette journée d'action une grande réussite.

Les organisations syndicales sont reçues le 8 mars à l'UCANSS dans le cadre d'une Instance Nationale de Concertation consacrée à la COG recouvrement.

Il est important que les arrêts de travail montrent notre détermination.

Alors, tous en grève le 8 mars !